

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

épilepsie Question écrite n° 106984

Texte de la question

M. Bernard Derosier attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la situation des personnes atteintes d'épilepsie. Ces personnes rencontrent de nombreuses difficultés pour trouver un emploi en raison de cette pathologie, qui n'est pas reconnue par la sécurité sociale alors qu'elle est parfois invoquée dans des décisions juridictionnelles en matière d'homicide involontaire. Ces difficultés posent, de manière globale, le problème de la reconnaissance de cette maladie comme de l'insertion dans le monde du travail de ceux de nos concitoyens qui en souffrent, car ceux-ci ne peuvent notamment pas occuper un emploi faisant appel à l'utilisation d'un écran informatique. Elles l'amènent donc à demander de lui préciser les actions qu'il entend promouvoir afin de répondre à leurs légitimes préoccupations et de remédier à l'exclusion dont ils font l'objet tant au regard des dispositifs de prise en charge existants qu'au plan de leur accès à une activité professionnelle.

Données clés

Auteur: M. Bernard Derosier

Circonscription: Nord (2e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 106984

Rubrique: Santé

Ministère interrogé: santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10773